



20 juillet 2023

(23-4945)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: RÈGLEMENT DE 2013 (S.I. N° 411 DE 2013) DE L'UNION EUROPÉENNE
(DIRECTIVE 2011/77/UE) (DURÉE DE PROTECTION DU DROIT D'AUTEUR
ET DE CERTAINS DROITS VOISINS)

Membre présentant la notification	IRLANDE
--	---------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2013 (S.I. n° 411 de 2013) de l'Union européenne (Directive 2011/77/UE) (durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins)
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_11049_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/IRL/8

Brève description du texte juridique notifié

Le règlement notifié transpose dans le droit irlandais la Directive 2011/77/UE du Parlement européen et du Conseil du 27 septembre 2011 (modifiant la Directive 2006/116/CE) relative à la durée de la protection du droit d'auteur et de certains droits voisins. Conformément à la directive, le règlement proroge la durée de la protection pour les artistes interprètes et les producteurs d'enregistrements sonores, la faisant passer de 50 à 70 ans, en apportant les modifications nécessaires à la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes (n° 28 de 2000). Le règlement introduit également de nouvelles mesures pour que les artistes interprètes d'enregistrements sonores bénéficient de cette protection à la fin de leur carrière.

En outre, il applique des règles harmonisées en ce qui concerne la durée de protection du droit d'auteur des compositions musicales comportant des paroles, à savoir lorsque l'auteur des paroles et le compositeur sont des personnes différentes.

Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
---	---------

Entrée en vigueur	1 ^{er} novembre 2013
Autre date	Adoption: 31 octobre 2013

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	27 avril 2023
Autres renseignements	Voir également: IP/N/1/EU/C/4 (Directive 2011/77/UE)
Organisme ou autorité responsable	<i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi) trademarks@enterprise.gov.ie

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.